

Association financée par :



Membre du réseau :



Feuille de route Année 2023



Sommaire

Axe 1 Fédérer, communiquer et sensibiliser	3
Les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France : un évènement emblématique entre la filière et la société civile	3
Contribution à la Stratégie Régionale Forêt Bois (SRFB).....	3
Le Prix Régional de la Construction Bois IDF : promouvoir des constructions bois exemplaires.....	3
Les Nuits des Forêts en Île-de-France : sensibiliser la société civile à la multifonctionnalité des forêts.....	3
Habiter Bois	4
Communiquer et sensibiliser	4
Axe 2 Animer l'écosystème de l'amont forestier.....	5
Accompagner à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts franciliennes.....	5
Contribuer au renouvellement, à l'adaptation et à la résilience des forêts franciliennes.....	6
Communiquer et sensibiliser sur la gestion et les enjeux des forêts franciliennes	7
Axe 3 Développer la filière industrielle en Île-de-France.....	8
Accompagner les aménageurs et collectivités et l'implantation d'entreprises sur le territoire.....	8
Promouvoir les entreprises de la filière bois auprès des MOA franciliens	8
Axe 4 Prescrire et développer le bois construction.....	9
Massifier la construction bois en Île-de-France.....	9
Conduire l'observatoire de la construction bois en Île-de-France	9
Prescrire le bois construction	10
Accompagner la conduite du changement sur la construction bois chez les MOA / les MOE.....	10
Axe 5 Développer la dynamique du bois Énergie.....	11
Prescrire le bois énergie, en cohérence avec les autres énergies disponibles sur le territoire.....	11
Réaliser un suivi de la filière bois énergie francilienne	12
Accompagner l'optimisation environnementale de la filière bois énergie	12
Axe 6 Développer l'innovation dans la filière	14
Sourcer et accompagner des projets innovants	14
Accompagner l'innovation sur le développement du feuillus	14
Accompagner l'innovation sur le transport fluvial	15
Accompagner l'innovation sur le réemploi du bois d'œuvre	15
Axe 7 Développer l'attractivité des métiers, l'emploi et l'offre de formation en Île-de-France.....	16
Réaliser un diagnostic formation emploi compétence et établir un plan d'actions pluriannuel.....	16
Développer l'attractivité des métiers de la filière forêt bois	16
Développer l'offre de formation continue et les parcours d'accès à l'emploi (Pôle Emploi / OPCO / OF)	17
Sensibiliser à la forêt et au bois au sein des établissements de formation.....	17
Dispenser la formation Concepteur Construction Bois Bas Carbone	18

AXE 1 | FEDERER, COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France : un évènement emblématique entre la filière et la société civile

Pour la troisième édition des États Généraux de la forêt et du bois en Île-de-France, Fibois Île-de-France a lancé en 2022 une **convention citoyenne** afin de créer un espace de dialogue entre la filière et les citoyens franciliens sur l'avenir de la forêt et du bois en Île-de-France. Pour se faire, nous avons mandaté le cabinet de sondage Harris Interactive qui a sélectionné 20 citoyens franciliens selon des critères socio-démographiques représentatifs de la région et nous avons été accompagnés tout le long de la démarche par le cabinet de concertation Res Publica. La convention s'est déroulée de septembre à novembre avec 3 week-ends comprenant des visites, des interventions de scientifiques et d'acteurs de la filière forêt-bois ainsi que des temps d'exercices et de rédaction pour les citoyens. À l'issue de ces trois week-ends, les citoyens franciliens ont abouti à la rédaction d'un **avis citoyen comprenant 26 propositions** répondant à la question suivante : « Comment la forêt et le bois en Île-de-France peuvent-ils contribuer à répondre aux besoins actuels et futurs des Franciliens ? ». En mars 2023, nous allons organiser un évènement de restitution publique de la démarche, durant lequel seront révélées les propositions rédigées par les citoyens et les premiers engagements des acteurs de la filière en Île-de-France. Nous souhaiterions par la suite créer un collège de citoyens, adhérent à Fibois Île-de-France, pour poursuivre cette démarche sur un plus long terme.

Contribution à la Stratégie Régionale Forêt Bois (SRFB)

Fibois Île-de-France poursuivra la coordination de la consultation des acteurs de la filière pour lequel il a été missionné par la Région Île-de-France dans le cadre de la révision de la Stratégie Régionale Forêt Bois (SRFB). Cette contribution sera rendue

à la Région au premier trimestre afin que la future SRFB crée de nouveaux dispositifs et oriente au mieux les dispositifs existants.

Le Prix Régional de la Construction Bois IDF : promouvoir des constructions bois exemplaires

Fibois Île-de-France poursuivra la valorisation des projets bois grâce à la remise du Prix Régional de la Construction Bois. Le jury intègrera des représentants de la filière forêt-bois afin de mettre en valeur la construction biosourcée frugale en Île-de-France, des projets du quotidien à l'exceptionnel.

Dans la continuité des travaux de sensibilisation auprès de plus jeunes publics, le partenariat avec Les P'tits Archis sera reconduit avec le Prix des Écoles et l'intégration de classes de primaire franciliennes. L'intégration de classes d'étudiants en école d'architecture devrait également être poursuivie avec la deuxième édition du Prix des Étudiants.

En 2022, 49 projets ont été portés candidats au PRCB IDF, qui a distingué 8 lauréats, 1 Mention Spéciale, 1 Coup de Cœur du Jury ainsi qu'un « Prix des Écoles » et un « Prix des Étudiants ». La remise des prix s'est tenue le 23 juin au Pavillon de l'Arsenal, en présence de Nicolas Ziesel, architecte cofondateur de KOZ Architectes et Président du Jury du PRCB IDF 2022.

Les Nuits des Forêts en Île-de-France : sensibiliser la société civile à la multifonctionnalité des forêts

Le festival des Nuits des Forêts a permis en 2022 d'organiser des événements dans 150 forêts et sites en Île-de-France avec 400 événements organisés et 15 000 participants. Le festival a été relayé via une conférence de presse de lancement le 21 avril 2022 au Jardin d'Agronomie Tropical à Paris.

En 2023, Fibois Île-de-France pilotera aux côtés de l'association Les Nuits des Forêts, la 4ème édition de la Nuit des Forêts en Île-de-France, qui se déroulera du 9 au 18 juin. Cette édition a pour objectifs de recentrer le festival autour d'un

nombre de sites réduits et de mieux travailler la programmation de chaque site. L'édition 2023 s'articulera globalement autour de :

- Environ 25 sites géographiques répartis sur le territoire francilien à destination du grand public (sur les 2 week-ends) avec une programmation incluant un référent forêt et qui propose au moins un événement sur la durée du festival
- Un événement spécifique "filère bois" à destination des adhérents de Fibois Île-de-France
- Un événement spécifique « attractivité des métiers et emplois »
- Un temps institutionnel à Fontainebleau - avec une conférence inaugurale gérée par Nuits des Forêts / Fibois Île-de-France

Habiter Bois

En 2022, Fibois Île-de-France a réalisé la deuxième édition d'Habiter Bois, en proposant une dizaine de sites liés au logement bois à la visite. Ce sont plus de 150 visiteurs qui ont pris part à l'évènement du 14 au 16 octobre, pour lequel tous les départements franciliens ont été représentés. En 2023, Fibois Île-de-France poursuivra ses opérations de sensibilisation auprès du grand public en renouvelant Habiter Bois à l'automne et

en poursuivant son rapprochement avec d'autres évènements régionaux ou nationaux existants.

Communiquer et sensibiliser

Visibilité digitale

Fibois Île-de-France poursuivra la valorisation de ses actions par le biais de l'envoi mensuel d'une newsletter, le développement de son site internet et la communication sur ses réseaux sociaux.

Diffuser les chiffres clés de la filière et faciliter l'accès à l'information sur les bois et forêts d'Île-de-France

Afin de renforcer la connaissance du grand public à l'égard des écosystèmes forestiers, nous travaillons actuellement à la réalisation d'une cartographie des bois et forêts d'Île-de-France ainsi qu'une infographie regroupant les chiffres clés de la filière forêt-bois francilienne.

Ces deux supports de communication ont pour objectifs de montrer aux franciliens l'importance et la proximité des forêts avec les centres urbains et dans un second temps de diffuser les chiffres clés en lien avec la forêt et le bois sur notre territoire.

AXE 2 | ANIMER L'ECOSYSTEME DE L'AMONT FORESTIER

Accompagner à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts franciliennes

Concier les acteurs régionaux de l'amont sur les grands enjeux filière

Dans la continuité des années précédentes, Fibois Île-de-France animera en 2023 un comité de pilotage « amont » regroupant l'ensemble des adhérents de l'amont forestier. Ce COPIL pourra être élargi à d'autres structures le cas échéant ainsi qu'aux partenaires institutionnels de Fibois IDF. Ce COPIL se réunira au moins 3 fois par an. A la différence de 2022, chaque COPIL se réunira selon une thématique définie au préalable : concertation en vue du renouvellement de la stratégie régionale forêt-bois, adaptation des forêts au changement climatique etc...

D'autre part, à la demande de ses adhérents et partenaires institutionnels, Fibois IDF souhaite organiser une « Plénière de la forêt en Île-de-France », au dernier trimestre 2023. Cette plénière associera l'ensemble des acteurs économiques et d'animation du secteur de la forêt ainsi que les acteurs institutionnels du territoire autour d'une problématique structurante. Cette dernière sera définie en partenariat avec les participants.

Accompagner un réseau d'entrepreneurs de travaux forestiers identifiés et qualifiés

Par suite du fort intérêt suscité par la première journée technique à destination des Entrepreneurs de Travaux et Exploitants Forestiers (ETF) en octobre 2022, Fibois Île-de-France souhaite étoffer son accompagnement des ETF en 2023.

Deux autres journées techniques se dérouleront en 2023, et aborderont les sujets suivants : certification et label de qualité, les réglementations environnementales ; les travaux en futaie irrégulière ; les aides existantes, ... afin de répondre aux besoins remontés par les professionnels. Ces journées seront organisées en partenariat avec EDT Île-de-France, et notamment l'ONF pour la thématique futaie irrégulière.

D'autre part, Fibois Île-de-France souhaite élaborer un annuaire des ETF franciliens, des prestations proposées et des zones d'intervention afin de donner plus de visibilité à ces derniers et de faciliter l'accès à l'information au niveau des gestionnaires et propriétaires forestiers. Une première version digitale de cet annuaire verra le jour fin 2023. En fonction des financements complémentaires mobilisés (entreprises de mécanisation forestière, organismes certificateurs...), une version papier pourrait être proposée en 2024.

Promouvoir une gestion forestière exemplaire et promouvoir la certification forestière durable

En Île-de-France, moins d'un quart de la surface des forêts privées sont engagées dans une démarche de certification forestière durable (PEFC, FSC ou équivalent). Dans le cadre d'une promotion d'une gestion forestière exemplaire, Fibois souhaite développer les actions suivantes en partenariat avec PEFC :

- Rédaction d'une note d'opportunité à destination des propriétaires privés d>IDF et des communes propriétaires de forêts sur les intérêts multiples de la certification (valorisation des bois, biodiversité, paysage) et sur la demande en bois certifié via les engagements du Pacte bois-biosourcés
- Organiser une journée de sensibilisation à la certification forestière au sein d'un parc naturel régional, en associant propriétaires forestiers, gestionnaires et acteurs de la transformation et construction,
- Sensibiliser les jeunes et apprenants directement au cours de leur formation en reproduisant l'opération « Graines de PEFC » au sein des deux centres de formation forestier francilien
- Aborder la certification PEFC au sein d'une des journées techniques organisées à destination des ETF

Développer un programme d'actions sur la biodiversité

Les milieux forestiers occupent un rôle essentiel dans le maintien et la valorisation de la biodiversité, et des continuités écologiques. En effet, les espaces boisés constituent 73,4 % du total des réservoirs de biodiversité (source : SRCE) et 64 % des surfaces couvertes par le réseau Natura 2000 se situe en forêt.

D'une part, la préservation de la biodiversité est un enjeu mis en avant par le groupe citoyen dans le cadre de la convention citoyenne de la forêt et du bois menée par Fibois en 2022. D'autre part, les ouvriers sylvicoles, gestionnaires et propriétaires forestiers sont en demande d'informations sur les réglementations environnementales et les bonnes pratiques à respecter pour préserver la biodiversité.

Ainsi, Fibois souhaite prendre contact avec les acteurs régionaux locaux en lien avec la biodiversité (agence régionale de la biodiversité, direction régionale de l'office français de la biodiversité, association environnementale, réserve de biosphère, parc naturel...) pour définir collégialement avec la filière, les besoins et actions à mener ou coordonner sur cette thématique.

Contribuer au renouvellement, à l'adaptation et à la résilience des forêts franciliennes

Animer la plateforme Plantons des Arbres, en coordination avec les initiatives existantes sur le territoire

Fibois Île-de-France poursuivra l'animation de la plateforme Plantons des arbres, déclinaison régionale en 2023.

Les axes de travail cette année s'articulent autour des points suivants :

- Tenir à jour la plateforme concernant les aides et dispositifs d'accompagnement existants
- Mettre en place une campagne de communication à destination à la fois de l'amont forestier et des entreprises pouvant financer des projets, pour faire connaître la plateforme et les dispositifs existants

- Définir un cadre d'intervention avec le CRPF, Fransylva, les experts forestiers et gestionnaires, les coopératives forestières et autres acteurs forestiers afin d'animer une bourse de projets forestiers
- Articuler Plantons des arbres avec la Coopérative Carbone de la Métropole du Grand Paris et de la Ville de Paris ainsi que le Fonds annoncé dans Plan régional d'adaptation au changement climatique

Réduire l'impact carbone du secteur de l'aménagement urbain via le programme Un immeuble Une forêt

Fibois Île-de-France a développé en 2022, avec REI Habitat, Nuits des Forêts et Fibois Pays-de-la-Loire, le programme Un Immeuble Une forêt visant à compenser les émissions carbone résiduelles d'un projet immobilier en bois via des projets forestiers tout en cherchant à recréer un lien entre les usagers et la forêt via l'art.

6 projets forestiers ont été financés à titre pilote en 2022, correspondant à 15 hectares de forêts financées, plus de 14 000 arbres plantés pour une séquestration carbone de 5000 tonnes à termes.

Fibois Île-de-France souhaite déployer la démarche à d'autres acteurs de la promotion immobilière et l'aménagement en 2023, en accompagnant 5 projets immobiliers. D'autre part, un événement de présentation du programme sera organisé courant juin à l'occasion notamment des Nuits des forêts.

L'adaptation des forêts au changement climatique : groupe de travail et conférence

Fibois Île-de-France animera un groupe de travail sur l'adaptation des forêts au changement climatique en 2023 afin de partager les connaissances au sein du secteur de la forêt mais aussi avec les organismes techniques et de recherche, les risques imposés par le changement climatique en forêt, les outils de diagnostic existants et les expérimentations réalisées en forêt, notamment en forêt privée.

L'ensemble de ces informations seront présentées au sein d'un rapport qui sera disponible en fin d'année 2023. De plus, Fibois Île-de-France souhaite organiser un évènement de restitution publique de cette démarche et des initiatives existantes en IDF le 8 décembre.

Communiquer et sensibiliser sur la gestion et les enjeux des forêts franciliennes

Poursuivre le suivi et l'accompagnement des initiatives locales en lien avec la forêt

Fibois Île-de-France poursuivra sa participation et sa contribution aux initiatives locales de développement forestier et de concertation, telles que les chartes forestières de territoire, les comités de forêt portés par l'ONF, les stratégies locales de développement forestier etc...

Concrètement Fibois Île-de-France est clairement identifié comme un partenaire signataire des chartes forestières de territoire de l'Arc Boisée et de Sénart ainsi que des Chartes forestières portées par les Parcs Naturels Régionaux du Gâtinais Français et de Chevreuse.

En 2023, nous poursuivrons l'accompagnement de ces dynamiques territoriales en participant aux différentes instances de discussion, en portant à connaissance les projets et actions en cours portés par Fibois mais aussi via un appui technique dans les actions où Fibois est cité comme opérateur principal / partenaire.

De plus, nous souhaitons expérimenter, à l'échelle d'un territoire porteur de ce type de dynamique, la mise en place de certaines propositions issues de la convention citoyenne sur la forêt et le bois. Ces territoires pilotes permettront de vérifier l'adhésion des partenaires, ainsi que la faisabilité de ces actions.

Faire connaître la sylviculture, la gestion et les problématiques en lien avec la forêt directement sur le terrain

Afin d'illustrer la gestion pratiquée au sein des forêts franciliennes, Fibois Île-de-France organise des visites thématiques, à destination de ses adhérents. Deux visites thématiques seront organisées en 2023, et s'inséreront dans une visite plus globale: la sylviculture irrégulière, la certification forestière, l'adaptation des forêts au changement climatique....

AXE 3 | DEVELOPPER LA FILIERE INDUSTRIELLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Accompagner les aménageurs et collectivités et l'implantation d'entreprises sur le territoire

Accompagner les aménageurs et collectivités souhaitant accueillir des entreprises de construction bois sur leur territoire

Plusieurs territoires franciliens ont ciblé la filière bois et celle des éco-matériaux comme stratégiques dans le cadre du développement de leurs ZAC ou au sein de leur politique de développement économique. Dans ce cadre, Fibois IDF cherchera dans un premier temps à prendre connaissance des stratégies respectives des aménageurs et collectivités intéressés par la filière bois, et de leur offre foncière. Une attention particulière sera portée aux projets à l'attention spécifique des filières biosourcées comme c'est le cas sur la boucle de Chanteloup avec le projet Pôle Excellence Bois porté par le CD78, ou encore avec le projet EcoPark porté par la CA Paris Saclay. Ce travail permettra de satisfaire à la fois le besoin d'accompagnement des collectivités et aménageurs tout comme celui des entreprises et industriels en quête d'un foncier ou d'une friche industrielle correspondant à leur stratégie de développement.

Accompagner les entreprises à s'implanter sur le territoire

Fibois Île-de-France accompagnera les entreprises de la construction bois et les

industriels bois dans leur développement économique et leur éventuelle implantation ou déménagement en région francilienne. En particulier, en cas de reconduction, Fibois IDF assurera le suivi des entreprises lauréates à l'AMI de la Région IDF pour le développement de l'industrie biosourcée.

Promouvoir les entreprises de la filière bois auprès des MOA franciliens

Afin d'accompagner les signataires du Pacte Bois-Biosourcés dans leurs engagements pour la construction bois sur le territoire francilien, Fibois Île-de-France organisera en 2022 une seconde édition des rencontres BtoB pour que ceux-ci puissent prendre connaissance de l'écosystème des entreprises de la construction bois intervenant dans la région : AMO, architectes, bureaux d'études.

Pour apporter de la visibilité et de la diversité, Fibois Île-de-France organisera l'événement en partenariat avec la CCI Grand Paris, et les Fédérations Françaises du Bâtiment présentes en IDF. Cet événement se déroulera en visio-conférence sur 2 demi-journées.

AXE 4 | PRESCRIRE ET DEVELOPPER LE BOIS CONSTRUCTION

Massifier la construction bois en Île-de-France

Élargir et animer la communauté des signataires du Pacte bois-biosourcés

En 2023, Fibois Île-de-France continuera son effort de mobilisation des aménageurs et maîtres d'ouvrage pour élargir la communauté des 45 signataires du Pacte bois-biosourcés. Cette mobilisation se traduira par l'accueil d'environ 5 nouveaux signataires en 2023 (Paris La Défense, EPT Est-Ensemble, Ville de Gennevilliers, Pitch Immo dès le 18 janvier).

Par ailleurs, il s'agira pour cette 3ème année du Pacte bois-biosourcés, de poursuivre l'animation annuelle qui leur est proposée :

4 ateliers thématiques trimestriels d'une demi-journée sur les thématiques suivantes :

- Matériaux biosourcés,
- Coûts de la construction en région francilienne (les coûts bois seront objectivés par rapport aux coûts béton et aux performances environnementales des opérations notamment via la RE2020)
- Façades ossature bois et revêtements
- Reporting Année 3

Des réunions ad-hoc et / ou des webinaires pour les sujets d'actualité de la filière forêt-bois (la nouvelle réglementation incendie, les évolutions liées à la RE2020, ...).

IMGP3

En décembre 2022, la MGP a finalisé l'analyse des offres pour les sites IMGP3 et a établi la liste des groupements finalistes pour chacun des 18 sites. Après analyse de ces groupements, il apparaît que pour la plupart des sites IMGP3 il y a bien dans les finalistes au moins l'un des signataires du Pacte Bois-Biosourcés.

Après discussion avec la MGP, il apparaît que pour une dizaine de sites environ, il serait intéressant que Fibois Île-de-France, puisse prendre connaissance des fiches Recto Verso rédigées par l'APUR, et accéder aux dossiers de candidatures

des groupements finalistes afin d'émettre un avis consultatif sur les différentes candidatures, notamment au regard de la pertinence de la pertinence de la construction bois et de la qualité de l'équipe projet constituée. Cet avis pourrait prendre la forme d'un livrable synthétique d'environ une page et pourrait être porté à la connaissance des membres du jury au sein de chaque jury. Fibois Île-de-France mettra en place le reporting de la MGP sur le périmètre des opérations IMGP3, ce reporting permettant à Fibois Île-de-France de faire un point annuel sur l'engagement de l'ensemble des 45 signataires et donc sur l'engagement de la MGP en particulier.

Par ailleurs, pour les sites écartés de la démarche IMGP3, soit par manque de candidatures, soit parce qu'elles n'étaient pas suffisantes au regard des enjeux identifiés par la MGP, Fibois Île-de-France pourrait réfléchir à un accompagnement et à la diffusion via une processus de type Appel à Manifestation d'Intérêt.

Conduire l'observatoire de la construction bois en Île-de-France

Enquête bi-annuelle de la construction bois

Fibois Île-de-France poursuivra en 2023 son observatoire de la construction bois en Île-de-France avec notamment :

- La mise à jour annuelle de la cartographie « Construction Bois et biosourcées » réalisée en partenariat avec l'AREC, qui permet d'affirmer sa caractéristique d'outil stratégique dynamique au service de la filière (ajouts des projets livrés en 2022 ayant postulé au PRCB ou remontés par les signataires du Pacte bois- biosourcés).
- Le lancement de l'enquête bi-annuelle de la construction bois Île-de-France, réalisée par Wavestone (ex-Nomadéis), en vue de poursuivre l'objectivation des marchés de la construction bois en Île-de-France, à travers une connaissance détaillée des acteurs de la construction bois et celle des caractéristiques des projets franciliens (localisation, coût, surface, mode constructif, emploi d'autres

biosourcés...). Cette enquête portera sur les livraisons d'opérations effectuées en 2022 et 2023 et sera publiée au premier semestre 2024.

Enquête sur les coûts de la construction bois dans le cadre des opérations Pacte bois-biosourcés

Fibois Île-de-France a initié fin 2022 un groupe de travail afin de cadrer les besoins relatifs à l'objectivisation des coûts de la construction bois sur le territoire francilien, avec quelques signataires du Pacte bois-biosourcés.

En 2023, Fibois Île-de-France, accompagné d'un économiste de la construction, propose de déployer une enquête auprès des signataires maîtrises d'ouvrage du Pacte. Cette étude a pour objectif l'identification de ratios « coûts de travaux / surface » obtenus grâce à la remontée d'informations sur un grand nombre d'opérations neuves de construction bois franciliennes. Les ratios obtenus pourront être mis en regard de différents indicateurs (types d'ouvrages, contextes, modes constructifs...). Les coûts obtenus pourront également être mis en perspective avec les coûts de la construction traditionnelle en Île-de-France. Un échantillon d'opérations représentatives fera l'objet d'une analyse plus détaillée concernant les performances environnementales des ouvrages bois.

Cette étude devrait être partagée avec ses contributeurs en 2023 et sera partagée de façon large au sein du réseau francilien, notamment par la production d'une Note rapide produite par l'AREC dans le cadre de son partenariat de collaboration avec Fibois Île-de-France.

Prescrire le bois construction

Prescrire le bois construction

Fibois Île-de-France, par le biais de la prescription bois, continuera à accompagner les acteurs de la filière bois-construction dans les questionnements qu'ils peuvent avoir sur la réalisation d'un projet bois. Cela se traduit

généralement par quelques contacts téléphoniques ou échanges de mails pour évoquer des problématiques sur une opération, étudier un projet en phase de faisabilité, choisir une solution constructive, ou encore trouver des entreprises.

En 2022 par exemple, Fibois Île-de-France a accompagné près de 34 projets.

Organiser des visites d'opérations

Fibois Île-de-France organisera des visites sur des opérations en cours de construction régulièrement, avec la présentation sur site des acteurs impliqués dans le chantier : entreprises, maîtres d'œuvres et/ou maîtres d'ouvrages.

Environ 5 visites chantier seront proposées au réseau en 2023.

Comité de liaison des biosourcés

Fibois Île-de-France continuera à s'impliquer au sein du Comité de Liaison des Biosourcés qui rassemble les filières bois, paille et chanvre afin de participer aux actions collectives mises en place, avec une feuille de route notamment orientée vers la formation des architectes en 2023.

Accompagner la conduite du changement sur la construction bois chez les MOA / les MOE

Fibois Île-de-France continuera en 2023 à accompagner les maîtres d'ouvrage ou les maîtres d'œuvre qui le souhaitent sur des prestations de conduite du changement et de formations des équipes opérationnelles sur le sujet du bois construction notamment par la conception et la dispense de cursus de formations adaptés.

En 2022, Fibois Île-de-France est intervenu pour Grand Paris Aménagement et pour la Ville de Paris sur des formations destinées à leurs opérationnels.

AXE 5 | DEVELOPPER LA DYNAMIQUE DU BOIS ÉNERGIE

Prescrire le bois énergie, en cohérence avec les autres énergies disponibles sur le territoire

Accompagner au montage de projets de chaufferie biomasse et mobiliser de nouveaux acteurs

En cohérence avec la [Stratégie Régionale Énergie Climat en Île-de-France](#), qui vise une production de 4 TWh en réseau de chaleur d'ici 2030, Fibois Île-de-France accompagnera le développement de chaufferies à destination des collectivités et des entreprises

Pour cela, Fibois Île-de-France développera les actions suivantes :

- Identifier les entreprises qui présentent une consommation énergétique compatible avec une installation bois et rencontrer les organisations professionnelles associées (ANIA, CCI...). La prise de contact des acteurs pertinents sera effectuée fin 2023, début 2024.
- Faire le lien avec les signataires du Pacte bois-biosourcés pour présenter les actions bois énergie de Fibois Île-de-France et les opportunités de développement des chaufferies biomasse.

Une attention particulière sera portée sur l'accompagnement d'une filière d'approvisionnement locale de combustible bois énergie (plaquettes, granulés, bois déchets...) mais également sur l'articulation du bois énergie avec les autres sources d'énergie présentes sur le territoire.

Coordonner l'accompagnement de la filière auprès des relais territoriaux

En 2023, Fibois apportera, aux maîtres d'ouvrages en début de projet, une assistance technique et administrative, avec le partage d'informations sur la filière bois énergie, les aides disponibles, les fournisseurs de combustibles, et une aide à la rédaction de note d'opportunité, en partenariat avec l'AREC

Fibois Île-de-France et l'AREC développeront sur cette base une méthodologie d'intervention

lorsqu'un porteur de projet souhaite un accompagnement au développement d'un projet d'énergie renouvelable : articulation avec la ressource en géothermie sur le territoire ; identification des animateurs bois énergie présents ; recommandations à proposer au porteur de projets, notamment en termes de qualité de l'air etc...

L'objectif à terme est de sensibiliser les autres relais territoriaux sur le conseil aux porteurs de projets et constituer un kit clé en main pour les animateurs territoriaux (information sur la filière, note d'opportunité type, listing des fournisseurs...) afin de les rendre autonomes dans leur accompagnement.

D'autre part, Fibois Île-de-France souhaite étendre le groupe de travail co-animé par l'AREC et constitué des agences locales de l'environnement et du climat aux autres structures d'animation locales (syndicat d'énergie, animateurs d'un contrat EnR&R, PNR...) dans le but de déployer les actions citées ci-dessus et accompagner ces relais territoriaux dans leurs démarches.

Contribuer au développement de nouvelles filières de valorisation énergétique du bois

En 2023, Fibois Île-de-France accompagnera le développement de la valorisation des haies et bois issus de l'agroforesterie. L'interprofession souhaite notamment se rapprocher de l'association Agrofîle pour développer un programme d'actions en commun au premier semestre 2023 afin d'identifier les débouchés possibles, d'informer les agriculteurs détenteurs de haies sur ces derniers et faire le lien entre le monde agricole et les utilisateurs de la ressource bois énergie.

Communiquer et sensibiliser sur le bois énergie

Fibois Île-de-France organisera au minimum 2 visites en 2023 sur la thématique du bois énergie (chantier sylvicole, plateforme biomasse, chaufferie biomasse exemplaire) à destination

des porteurs de projets éventuels ou des élus pour leur présenter la filière régionale, et illustrer le parcours du bois énergie en Île-de-France.

D'autre part, Fibois Île-de-France réalisera également une plaquette d'information à destination des collectivités pour les informer de l'opportunité de développer le bois énergie, les étapes du montage d'un projet et donner des exemples de chaufferies exemplaires en Île-de-France. Ce projet s'effectuera en partenariat avec l'AREC.

Réaliser un suivi de la filière bois énergie francilienne

Préfigurer un observatoire du bois énergie en Île-de-France

L'observatoire concerne le bois sous toutes ses formes : plaquettes forestières, bois en bûches, produits connexes, granulés, broyats... et aborderait les questions de consommations et de commercialisation du bois énergie.

L'objectif de cet observatoire est de réaliser un suivi sur la production, commercialisation et consommation du bois énergie en Île-de-France, afin notamment d'avoir une meilleure connaissance de cette filière francilienne et d'identifier les pistes d'accompagnement. Un livrable sera produit, rassemblant l'ensemble des informations obtenues pour cette préfiguration en 2023.

L'enquête de fonctionnement des chaufferies réalisé en 2022 a permis la récolte de nombreuses données sur les flux de matière. Cette enquête sera reconduite en 2023.

Fibois souhaite aller plus loin dans cette démarche de traçabilité en identifiant les producteurs de bois énergie et leurs productions, pour remonter l'ensemble de la chaîne de valeur : de la forêt à la chaufferie. Afin de pallier les problèmes de confidentialité et assurer l'engagement des acteurs, Fibois développera une démarche multi-partenaire. Il s'agit de « l'enquête approvisionnement ».

En parallèle, l'ADEME mènera en 2023 et 2024 une « étude sur le chauffage domestique au bois, marchés et approvisionnement ». Un focus régional sera réalisé, avec le concours de Fibois IDF. Cette étude a un triple objectif :

- définir la consommation de bois de chauffage en France et IDF, et l'état du parc de chauffage domestique au bois
- caractériser les modes d'approvisionnements du marché du chauffage domestique au bois
- formuler des recommandations sur l'offre des professionnels et sur la communication en faveur du chauffage au bois

Animer le Comité de pilotage Bois Energie

Fibois Île-de-France anime, en partenariat avec l'Agence régionale de l'énergie et du climat, le comité de pilotage bois énergie composé de la direction régionale de l'ADEME, la Région Île-de-France, les services de la préfecture de région (DRIEAT, DRIAAF) et l'Institut Paris Région. Ce comité de pilotage se réunit trimestriellement pour partager les actualités de la filière ainsi que de suivre et développer des actions pour la filière bois énergie.

Accompagner l'optimisation environnementale de la filière bois énergie

Enquête petite et moyenne chaufferies et qualité de l'air

En 2023, Fibois Île-de-France renouvellera l'enquête à destination des petites et moyennes chaufferies (500 kW à 2MW) en IDF, en partenariat avec l'ADEME. Cette nouvelle édition vise à mieux appréhender les raisons qui motivent les maîtres d'ouvrage à recourir au bois énergie pour les petites puissances ; à vérifier la sensibilité des exploitants et maîtres d'ouvrage concernant les enjeux qualité de l'air et les bonnes pratiques ; ainsi qu'à identifier des pistes d'accompagnement/d'actions à destination de ces petites chaufferies. Ces travaux permettront notamment de nourrir les travaux d'élaboration du nouveau plan de protection de l'atmosphère.

Fibois IDF ambitionne de réaliser des entretiens pour 15 chaufferies au premier semestre 2023. Une note de synthèse sera réalisée.

Plénière bois énergie qualité de l'air

A l'image de la Plénière bois énergie organisée en octobre 2022 sur le thème de l'approvisionnement local en combustible bois,

Fibois Île-de-France souhaite organiser une plénière à l'automne sur le bois énergie et la qualité de l'air- dans le but de sensibiliser les élus, exploitants de chaufferies et autres acteurs de la filière sur les enjeux qualité de l'air, la réglementation, les solutions techniques et organisationnelles existantes, et autres pistes d'amélioration.

Continuer le déploiement de la marque Île-de-France Bois Bûche

En 2023, Fibois Île-de-France poursuivra le déploiement de la marque de qualité Île-de-France Bois Bûche, en collaboration avec Fibois France. Pour mémoire, la marque vise à accompagner les entreprises adhérentes dans le développement d'une offre de bois bûche de qualité, tout en donnant de la visibilité aux particuliers sur ces derniers.

En 2022, une identification des entreprises de vente de bois bûche (négociants et exploitants forestier) a été réalisée. Fibois Île-de-France contactera ces entreprises courant 2023 pour leur présenter la marque. Des visites sur site sont nécessaires auprès des potentiels adhérents pour vérifier qu'ils respectent le cahier des charges. La mise à jour des documents de référence est en cours.

Certification Chaleur Bois Qualité + : opportunités de développement en IDF

Fibois Île-de-France souhaite mettre en place la certification Chaleur Bois Qualité + en Île-de-France. Il s'agit d'une association de producteurs et distributeurs de bois déchiquetés qui permet la certification ISO 9001 et PEFC (si désirée) de l'ensemble des activités de production et de distribution de combustibles bois des entreprises adhérentes (chaufferies automatiques utilisant du bois déchiqueté, divers broyats, bois SSD et granulés), afin de développer la filière et de garantir un combustible de qualité. Cette certification multisite est animée dans les régions où elle est présente par l'interprofession concernée, qui réalise des audits internes pour s'assurer du respect du cahier des charges.

En 2023, Fibois Île-de-France réalisera un premier travail de prospection pour identifier des entreprises souhaitant être certifiées, pour un

lancement courant 2024, si pertinent. Le plan d'actions pourra être précisé en lien avec l'association CBQ+ qui accompagne le déploiement de cette certification au sein de nouveaux territoires.

Participer aux travaux des collectivités sur les enjeux qualité de l'air

La Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris ont déposé un projet d'expérimentation à l'AMI feuille de route qualité de l'air de l'ADEME visant à réduire les émissions polluantes dues à la combustion du bois. Ce projet comprend : la réalisation d'une enquête, cartographie et caractérisation des publics concernés ainsi que la réalisation d'un plan d'action d'aide au changement. Fibois Île-de-France participera en tant que de besoin à ces travaux (expert, appui pour l'animation d'ateliers, transmission d'informations sur la filière, participation au comité de pilotage et comité technique...).

AXE 6 | DEVELOPPER L'INNOVATION DANS LA FILIERE

Sourcer et accompagner des projets innovants

Fibois Île-de-France participera au Concours Canopée Challenge co-porté par Fibois France / Xylofutur et l'ESB. Cet appel à projet consiste à identifier et mettre en valeur des projets d'innovation sur toutes les thématiques de la filière forêt-bois (bois construction, bois énergie, amont forestier, chimie du bois). L'édition 2023-2024 commencera par un appel à projets lancé au printemps 2023 et se clôturera par une étape nationale au printemps 2024. Fibois Île-de-France organisera au printemps 2024 l'étape régionale préalable à l'étape nationale en collaboration avec Fibois Normandie et Fibois Haut de France, la localisation de l'étape régionale pouvant être dans l'une de ces 3 régions.

Accompagner l'innovation sur le développement du feuillus

Étude sur la valorisation des essences et qualité de bois feuillus secondaires sur l'axe Seine Nord

Le territoire de l'axe Seine Nord, regroupant les régions Hauts-de-France, Normandie et Île-de-France, est composé à plus de 90% d'essences feuillues dont une partie significative peine à être valorisée localement. En effet, mis à part le chêne et le hêtre dont la récolte est relativement sous pression, les autres essences partent principalement à l'export. Cette ressource représente cependant un potentiel de valorisation économique.

Fibois Île-de-France s'est donc associé à Fibois Hauts-de-France, Fibois Normandie et AgroParisTech pour étudier quelles politiques d'innovations seraient les plus pertinentes pour valoriser les essences et qualités de bois secondaires, considérant le potentiel forestier et industriel des 3 régions de l'axe Seine Nord. Le groupe de 4 étudiants d'Agro ParisTech rendra son rapport en février 2023. Un webinaire de communication sera organisé à cette période.

En parallèle, Fibois Île-de-France, Fibois Normandie et Fibois Hauts-de-France mènent aussi ensemble une étude technique,

accompagné d'un expert de la filière bois, afin d'identifier les bois feuillus secondaires et les marchés et valorisations avec le plus de potentiel pour redynamiser la valorisation des bois feuillus sur l'axe Seine Nord. Ces résultats seront présentés lors du même webinaire cité plus haut en février 2023.

AMI ADEME Feuillus

Fibois Île-de-France fait partie du consortium de partenaires de l'institut technologique FCBA dans le cadre de la réponse portée à l'appel à projet SIC Feuillus. Un projet a été déposé par le FCBA à l'ADEME en novembre 2022, dénommé CHOC Feuillus, qui ambitionne de développer les débouchés des essences feuillus. Le calendrier annoncé du projet se déroule du 2ème semestre 2023 à mi-2026.

Le rôle de Fibois Île-de-France est de cadrer et de prévoir le kit de communication globale du projet. Fibois Île-de-France opérera ensuite la diffusion de la communication sur la région Île-de-France, et transmettra ce package de communication au réseau Fibois France et aux interprofessions régionales pour la diffusion dans les autres régions.

Accompagner la (re)dynamisation de la filière populicole en Île-de-France

En 2022, Fibois Île-de-France a développé en coordination avec Fransylva Île-de-France et le CRPF, un programme d'actions visant à soutenir le renouvellement du peuplier en Île-de-France.

Ce programme d'actions ainsi que le diagnostic de la filière populicole en Île-de-France et en France seront présentés à différentes structures d'accompagnement afin de mobiliser des financements complémentaires pour mettre en œuvre les actions prévues. Des travaux d'élaboration d'une charte de bonnes pratiques et environnementale seront notamment initiés afin d'apporter les garanties environnementales nécessaires au développement du peuplier en Île-de-France.

D'autre part, Fibois Île-de-France contribue au Groupement des popuiculteurs d'Île-de-France

développé par Fransylva, en participant à une des journées thématiques proposées.

Accompagner l'innovation sur le transport fluvial

Bois construction : Dans le cadre du Contrat Plan Interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine, Fibois Île-de-France portera à son terme la seconde édition du projet PROBOIS. Le projet PROBOIS 2 vise à réaliser une étude sur les performances économiques et environnementales du transport fluvial pour l'approvisionnement de 5 chantiers bois franciliens. L'aboutissement de l'étude et la communication de ses conclusions est prévue pour le second semestre 2023.

Bois énergie : En 2022, Fibois Île-de-France a mis en place un groupe de travail visant à expérimenter le transport fluvial du bois énergie (plaquette forestière) à destination de chaufferies biomasse en Île-de-France. Ce groupe de travail rassemble des producteurs de combustibles bois, exploitants de chaufferies, Voie Navigable de France, Haropa Port, et une coopérative forestière. Dans ce cadre, Fibois IDF souhaite coordonner une expérimentation d'ici fin 2023 permettant d'expérimenter une livraison de plaquettes forestières à destination de plusieurs chaufferies, issues directement de forêts normandes. Cette expérimentation permettra de

préciser le plan d'actions à mener pour 2024 (réalisation d'une étude, essai de plusieurs variables, plus-value économique....).

Accompagner l'innovation sur le réemploi du bois d'œuvre

Fibois Île-de-France poursuivra le développement sa connaissance des acteurs du réemploi et de la réutilisation, ainsi que de l'économie circulaire sur le territoire francilien. Afin d'accompagner le développement de ces pratiques, un groupe de travail pourra être déployé afin d'identifier les leviers et les freins au réemploi du bois, sur les sujets suivants :

- L'assurabilité des ouvrages
- Les enjeux techniques liés à la mise en œuvre de bois de réemploi
- La méthodologie et les enjeux logistiques

Le cadre de ces travaux pourra également être étendu à travers des coopérations transrégionales (Vallée de la Seine).

AXE 7 | DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DES METIERS, L'EMPLOI ET L'OFFRE DE FORMATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Réaliser un diagnostic formation emploi compétence et établir un plan d'actions pluriannuel

Mettre à jour la cartographie de la formation initiale

Dans un objectif de communication des opportunités de formation dans la filière forêt-bois en Île-de-France, Fibois Île-de-France effectuera un travail de mise à jour des formations initiales dispensées sur le territoire régional avec notamment l'appui des services de l'État et de la Région Île-de-France. Celle-ci sera diffusée sur le site www.metiers-foret-bois.fr.

Établir une feuille de route de l'évolution de la formation forêt-bois en Île-de-France, en accord avec les besoins du territoire et des professionnels

Fibois Île-de-France est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir du PIA4, porté par l'Agence Nationale de la Recherche et la Caisse des Dépôts et Consignations, pour réaliser l'étude « ABC Construction Bois Energie » en partenariat avec l'ENSAM et Fibois Bourgogne-Franche-Comté. L'objet de cette étude est d'établir pour les filières amont forestier, bois construction et bois énergie, un diagnostic des formations et besoins actuels et à moyen terme des entreprises en emplois et compétences, puis de mettre au point un plan d'action pour satisfaire à la fois les besoins de la filière en cohérence avec les opportunités du territoire.

Développer l'attractivité des métiers de la filière forêt bois

Renforcer la présence de la filière au sein des plateformes de l'orientation et de l'emploi

Afin de renforcer la visibilité de la filière forêt-bois auprès du grand public, des jeunes en voie d'orientation et des adultes en recherche d'emploi ou reconversion, Fibois Île-de-France et son réseau d'adhérents participeront à plusieurs

événements pour l'orientation et l'emploi au cours de l'année :

- L'Architecture sort du bois 10/10, le 15 mars : l'après-midi précédant la dernière conférence de ce cycle sur l'architecture et la construction bois, organisé avec l'UICB et la Maison d'Architecture IDF, prendra la forme d'un Forum des formations initiales aux métiers de la construction bois, du CAP au Bac+5.
- Meet Up de l'emploi des métiers du BTP, construction et bois organisé par la Région IDF, le 4 avril : ce job dating permettra aux entreprises bois construction adhérentes à Fibois IDF de recruter des publics infra-bac.
- Forum Terre ma Vie, en septembre et octobre (dates à définir) : Fibois IDF s'associera de nouveau au 1^{er} forum des métiers Agricoles en IDF aux côtés de la MSA, CADIF, UNEP, FRSEA, Agriculteurs d'IDF, CREIF, DRIAAF pour faire la promotion des métiers de la forêt et du bois auprès des collégiens, lycées, prescripteurs de l'emploi et du grand public.

Intervenir auprès des publics scolaires, collégiens et lycéens

Fibois Île-de-France interviendra de façon ponctuelle dans différents collèges et lycées d'IDF pour présenter les métiers et formations de la filière forêt-bois, en y associant quand c'est possible des organismes de formation et entreprises.

Par ailleurs, Fibois Île-de-France rencontrera les délégués académiques à la formation professionnelle et continue (DAFPIC) et leurs chargés de relations entreprises afin d'organiser des événements autour de la filière forêt-bois.

Mettre en place le projet Up FIB porté par l'ESB en Île-de-France

L'École Supérieure du Bois (ESB) est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir, présenté plus haut, pour son projet Up FIB « Union pour la formation auprès des Industries du Bois et des Biosourcés » au sein duquel Fibois Île-de-France est partenaire.

Le projet Up FIB a pour ambition de faire connaître les métiers du bois et de proposer dans 4 régions pilotes une offre de sensibilisation et de formation adaptée aux jeunes issus de filières générales et scientifiques, autour de 5 axes :

1. Produire et diffuser des solutions Bas Carbone innovantes
2. Compléter l'offre de formation initiale Bois et Bas Carbone
3. Déployer une offre de formations qualifiantes.
4. Travailler l'attractivité des formations avec les entreprises, à travers entre autres des événements de sensibilisation à destination du grand public, des événements professionnels et une présence accrue sur les réseaux sociaux.
5. Proposer des outils pédagogiques, des lieux et équipements modernes dans chacune des régions pilotes, mais aussi des programmes de formation pour les formateurs.

Le plan d'action est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre à partir du second semestre 2023 pour les cinq prochaines années. Fibois IDF participera en particulier au déploiement des actions liées à l'axe 4.

Développer l'offre de formation continue et les parcours d'accès à l'emploi (Pôle Emploi / OPCO / OF)

Préparation opérationnelle à l'emploi collectif (POEC) Constructeur Bois en Essonne

Fibois Île-de-France a mené en 2022 un travail d'identification des besoins en recrutement des entreprises bois construction du territoire de l'Essonne en partenariat avec la MEIF Palaiseau, Pôle Emploi Palaiseau et le GRETA 91, dans l'objectif de recruter les personnes éloignées de l'emploi sur le territoire. En 2023, l'objectif est de procéder effectivement à des recrutements dans

les entreprises bois construction du 91 pour les postes de Constructeur Bois via une POEC opérée par l'OPCO Constructyts.

Si cette opération aboutit avec succès, Constructyts et Fibois Île-de-France répéteront le format POEC Constructeur Bois sur les autres territoires franciliens où le besoin est également fort.

POEC Agent Sylvicole en Seine-et-Marne

Dans la continuité des travaux menés dans le groupe de travail « Attractivité Emploi Formation de l'amont forestier en Île-de-France » piloté par Fibois IDF en 2021 et 2022, Ocapiat a proposé la mise en place d'une POEC Agent Sylvicole en Seine-et-Marne de novembre 2022 à février 2023. Fibois Île-de-France accompagne la mise en place et le déroulement de cette formation courte mise en œuvre par le CFPPA Bougainville, avec notamment l'organisation en décembre 2022 d'un job dating.

Sensibiliser à la forêt et au bois au sein des établissements de formation

Intervenir au sein d'établissements d'enseignement

Fibois Île-de-France interviendra chaque année dans différentes écoles, universités et cycles de formation pour présenter la filière forêt-bois et ses enjeux en France et en Île-de-France :

- AgroParisTech : présentation auprès des étudiants du cycle « Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts » et organisation de parcours de visites « Bois Énergie » et « Bois Construction » dans le cadre de la séquence « forêt » de la formation.
- Intervention dans des écoles d'architectes en collaboration avec le Comité de Liaison des Biosourcés (en cours d'élaboration).
- D'autres sont en cours de discussion : École des Ponts, ESTP.

Le cycle de conférences L'architecture sort du bois

De janvier 2022 à mars 2023, Fibois Île-de-France, l'UICB et la Maison d'Architecture IDF ont organisé un cycle de 10 conférences sur les différentes techniques constructives bois et l'architecture bois. Organisées en soirée à la Maison d'Architecture IDF, ces conférences ont été un

grand succès en rassemblant à chaque fois un public de 150 architectes, maîtres d'ouvrage, aménageurs et étudiants, et en cumulant jusqu'à plus de 1000 vues en replay.

En 2023, Fibois IDF, l'UICB et la Maison d'Architecture IDF travailleront dans un premier temps à mieux valoriser le contenu enregistré via un travail de montage et d'affichage. Ceci permettra de favoriser l'accès aux différentes interventions et contenus du riche contenu de ces conférences et ainsi la montée en compétences des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

Accompagner le campus des métiers et des qualifications de l'éco-construction en Seine-et-Marne

Fibois Île-de-France est partenaire du projet de développement de campus des métiers et qualifications (CMQ) de la transition numérique et écologique du bâtiment. Ainsi, Fibois Île-de-France est membre du Comité de Pilotage du CMQ, et réalisera les actions suivantes en partenariat avec le CMQ :

- Attractivité des métiers : participation à l'événement « les Coulisses du bâtiment » avec un parcours bois
- Hackaton CMQ 2023 : participation de Fibois Île-de-France et orientation sur le bois et biosourcés
- Journée sur le biosourcé en partenariat avec le Comité de liaison des biosourcés le 12/04.

Dispenser la formation Concepteur Construction Bois Bas Carbone

Fibois Île-de-France coordonne la formation 2CBBC pour la deuxième session en collaboration avec Fibois Hauts-de-France qui se terminera en mars 2023. Une prochaine session sera lancée en 2024.

Cette formation, à destination des architectes, maîtres d'œuvres, mais aussi maîtres d'ouvrages, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, se déroule sur 5 mois, en mixant présentiel et distanciel.